



Conclusions et synthèse du colloque



Govern d'Andorra

Presentació

LE SECTEUR AGRICOLE EN ANDORRE

Description, politique agricole et enjeux



Direction Agriculture et Élevage – Ministère de l'Environnement, l'Agriculture et l'Élevage
SERAM 4 (Barcelonnette 26-29 septembre 2023)

Un territoire de montagne

- Superficie de 468 km²
- Altitude moyenne de 1996 m
- Gradient d'altitude: 2150 m
- Enneigement des surfaces agricoles de décembre à fins mars
- Population: 84.000 personnes
- **Volume de visiteurs/touristes: + 8.500.000 personnes/année**



Une histoire d'hommes et de montagnes

- Les activités agricoles:
 - Le secteur agricole a été le principal secteur d'activité en Andorre jusqu'à la moitié du XXème siècle.
 - Aujourd'hui, le secteur primaire représente uniquement 0,5% du PIB de l'Andorre et emploie 0,45% de la population active.
 - 315 exploitations agricoles, pour la plupart en activité monoculture de tabac: **40 exploitation en activité mixte élevage/tabac**



L'utilisation des sols agricoles

La propriété du sol se distribue de façon similaire à d'autres zones de montagne:

10% de domaine privé / 90% de domaine public

La gestion des terrains publics est une compétence des Communes.

Les estives représentent 11.000 ha (pentes 35% max) et ne sont pas considérées dans les calculs de la surface agricole utile (SAU).



Distribution des sols agricoles

Type de culture	Surface occupée(m2)	% de la SAU
Fauche	5.278.513	26,7
Tabac	1.514.018	7,6
Pâturages (hors prairies alpines)	12.504.556	63,4
Pommes de terre	175.845	0,89
Horticulture	119.345	0,6
Plantes aromatiques	19.957	0,1
Vigne	85.443	0,4
Fourrages	17.377	0,09
Vergers	12.792	0,06
En friche	485.714	

SAU totale = 19.727.806 m2 (1.973 ha)
4,2 % du territoire national

Le soutien aux activités traditionnelles

- Une stratégie de soutien au secteur agricole pour sa contribution au bénéfice de la collectivité

*« Cette stratégie est basée sur le maintien et la continuité dans le long terme du modèle traditionnel d'exploitations agricoles de montagne, adaptées au contexte spécifique d'un petit pays à vocation touristique et avec des conditions orographiques très exigeantes. Les aides financières officielles prévues par la Loi sur l'agriculture et l'élevage (2000) et par la Loi sur la production biologique et les régimes de production de qualité contrôlée des produits agricoles et alimentaires (2018), doivent permettre un rendement qui doit profiter au reste de la collectivité en termes de maintien du paysage et atténuation des risques naturels (incendies, avalanches, etc.), maintien du cadre rural, valeur ajoutée culturelle, production et mise sur le marché de produits locaux,. Ces **aides financières sont considérées comme des rétributions pour le bénéfice apporté à l'ensemble de la collectivité depuis le secteur agricole** »*



Aides publiques aux activités traditionnelles

Typologie d'aide	Description	Montant budgétaire 2023
1.- Aide aux pratiques traditionnelles d'élevage en montagne (pastoralisme)	Aide par tête de bétail (bovin, équin, ovin et caprin) en fonction de la surface pâturée et le nombre des jours que les animaux sont dans les unités pastorales	3.000.000,00 euros
2.- Aide au maintien des prairies de fauche	Aide à l'activité de fauche des prairies naturelles. Le montant est déterminé en fonction du nombre de têtes de bétail qui seront alimentées pendant l'hiver avec l'herbe obtenue de la fauche. La difficulté de mise en place et l'altitude sont prises en compte pour les calculs.	400.000,00 euros
3.- Aide à la production de produits de qualité contrôlée	Aide destinée à la production de produits qui se trouvent sous les labels officiels. Ne sont bénéficiaires actuellement que les producteurs de viande bovine, équine ou ovine « Carn d'Andorra » et les producteurs de vin sous label « Vins d'Andorra »	390.000,00 euros
4. Bonification au bien-être animal (bovins)	Bonification selon niveau d'accomplissement des critères établis par un protocole scientifique reconnu et adapté au système de production en extensif pour évaluer le bien-être des animaux pendant la période d'hivernage (stabulation)	135.000 euros
4.- Aide pour la réalisation de plans d'amélioration	Aide destinée aux exploitations agricoles pour améliorer leurs conditions techniques, sanitaires ou de respect pour l'environnement.	215.000,00 euros
5.- Aide pour la recherche et le développement	Aide destinée à la réalisation de plans de recherche et de développement, notamment dirigée vers les possibilités de diversification productive.	
6.- Aide à la formation des travailleurs du secteur primaire	Aide dirigée aux activités de formation des exploitants agricoles, éleveurs et autres employés du secteur.	

La Bruna d'Andorra

Production viande bovine:

- Une race bovine adaptée au milieu montagnard **La Bruna d'Andorra: 1250 mères – 800 veaux engraisés/année avec un production qui couvre le 15% des besoins en viande bovine du marché national.**
- Programme de sélection en **coopération avec le Groupe Gasconne des Pyrénées** (convention depuis 2007) et avec la FEBRUPI (convention depuis 2022) axé sur les mâles. Nous travaillons maintenant pour mettre en place un programme sélection pour la reposition des mères avec la création d'une pépinière génisses
- Nombre d'animaux limité en fonction de la capacité l'épandage de fumiers (apports d'azote au sol limite à 170 kg/N/ha terrains cultivés, 120 kg/N/ha prairies de fauche et 60 kg/N/ha dans le pâturages de fond de vallé.



Société publique Ramaders d'Andorra SA

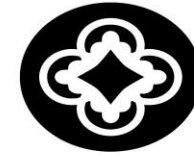


- Créée en 1999 comme une société publique participée par le Gouvernement et quelques éleveurs que croyaient au projet.
- Au fil des années tous les éleveurs qui font de l'engraissement de bétail sous le label «Viande qualité contrôlée d'Andorra » (bovin, ovin-caprin et équins) ont rejoint la société.
- Structure chargée de la planification de l'engraissement, l'achat des animaux aux éleveurs, la transformation du produit (viande) et sa commercialisation (boucherie traditionnelle, restauration collective et commerciale et autres points de vente)
- La société agit aussi de central d'achat de l'aliment concentré utilisé pendant la période d'engraissement des animaux.



Valorisation des produits locaux

- La création d'une marque de garantie officielle collective qui regroupe tous les producteurs locaux: adhésion volontaire.
- Une réglementation qui a créé et régle l'usage de labels de qualité pour garantir l'origine des produits et des procédés de production et transformation.



PRODUCTES
AGRÍCOLES
I ARTESANS
D'ANDORRA



Valorisation du système agropastoral

- Adhésion d'Andorre à la candidature d'ampliation de la reconnaissance de la transhumance comme Patrimoine Immatériel de l'Humanité par l'UNESCO.
- Création du « Chemin ESTIVES »: un itinéraire transfrontalier Andorre-Ariège (Vallée d'Incles – Plateau de Beille) de 30 Km visant à mettre en valeur les races locales et leur produits, le rôle du pastoralisme à l'entretien des écosystèmes, tout en mettant l'accent sur les défis actuels qui menace les activités pastorales (prédation, usage polyvalent du territoire...).
- Candidature « Pâturages supra forestier d'Andorre » au programme Système Ingénieur du Patrimoine Agricole Mondial (SIPAM) de la FAO.



SIPAM
Systèmes Ingénieurs du
Patrimoine Agricole Mondial



Les enjeux du secteur primaire

- Le secteur primaire andorran se trouve face à divers enjeux considérables:
 - Réduire la dépendance existante actuellement vis à vis des revenus obtenus par la culture du tabac
 - Diminution progressive de l'activité industrielle de fabrication de produits issus du tabac
 - Engagement de l'Etat devant l'UE pour aboutir, a terme, à une inclusion du tabac dans le régime d'Union Douanière
 - **La transmission des exploitations :**
 - Vieillesse des exploitants agricoles
 - Haute pression d'urbanisation
 - Difficultés à la construction d'équipements (bâtiments) adaptées pour favoriser l'élevage
 - Difficultés au nouvelles installations (accès aux terrains agricoles, pénibilité du travail, manque de main d'ouvre formé....)
 - Comment améliorer la valorisation des produits locaux pour atteindre les visiteurs/touristes:
 - Besoin de renforcer la capacité de promotion (communication) et vente
 - Volumes de production insuffisants pour certains produits
 - Diversification par des activités complémentaires (agrotourisme)
 - Investissement
 - Capacité de gestion des nouvelles activités (formation)
 - Risque d'implantation de la prédation (ours et loup) dans un futur proche
 - Adaptation au changement climatique: changement des routines pastorales et de pratiques de fauchage.

Les atouts de l'Andorre

- L'Andorre a des atouts non négligeables!
 - Un secteur primaire qui a un savoir faire dans les productions agricoles et l'élevage de haute montagne
 - Attachement au territoire et aux activités traditionnelles
 - Un territoire qui apporte de la valeur ajoutée
 - « Produit de Montagne »
 - Une histoire singulière qui accompagne les produits
 - Un marché intérieur unique pour un territoire de petite dimension
 - Haute fréquentation touristique (+ de 8.000.000 personnes(année))
 - Enorme offre gastronomique (événements et restauration)
 - Un alignement avec les normes européennes et un accès au marché intérieur de l'UE
 - Alignement technique complet dans diverses matières (santé animal, bien-être animal...)

L'IMPLANTATION D'ACTIVITÉS DE TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES DE MONTAGNE EST UNE NICHE D'ACTIVITÉ QUI OFFRE DES PERSPECTIVES ENTREPRENEURIALES INTERÉSSANTES

MERCI DE VOTRE ATTENTION !!



www.agricultura.ad
agricultura@govern.ad

Présentation de l'Agriculture dans la Principauté d'Andorre – Gouvernement d'Andorre

Vidéo jointe aux présentations du Séminaire de la SERAM



Synthèse des 2 matinées de colloque de la SERAM 4

Thomas Turini - Journaliste

Démarche d'inscription de la transhumance au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (UNESCO)



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Opération soutenue par l'État
FONDS NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France

connaître, pratiquer, transmettre

Rappel du déroulé du projet UNESCO

International

2018

National

1er rencontre avec les italiens lors de la SERAM
CORAM légitimé pour porter le projet

2019

« La transhumance, déplacement saisonnier de troupeaux le long des routes migratoires en Méditerranée et dans les Alpes » pour Autriche, Grèce et Italie
Reconnue PCI UNESCO en décembre 2019

Rencontres des acteurs français des 6 territoires pour la rédaction de la fiche d'inventaire nationale France : Alpes et Provence, Corse, Jura, Massif central et Cévennes, Pyrénées, Vosges

2020

Travail phase internationale
Binôme par pays
Co-chef de fil avec l'Espagne

2021

« Les savoir-faire et pratiques de la Transhumance »
Reconnus PCI au niveau national par la commission nationale du Ministère de la culture
le 2 juin 2020

Mars 2022

Dépôt du dossier unique : « La transhumance, déplacement saisonnier du troupeau »
Avec les 10 pays : Andorre, Albanie, Autriche, Croatie, Espagne, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Roumanie

2023

Réalisation du film national et Déclinaison en fiches actions du PSVT national

Proclamation par l'UNESCO début décembre au Botswana

Le Plan de Sauvegarde et de Valorisation de la Transhumance

Un élément essentiel
de la démarche de classement au PCI



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Opération soutenue par l'État
FONDS NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France

connaître, pratiquer, transmettre

Les axes prioritaires retenus pour élaborer un plan d'actions opérationnelle

Fiche action 1 : Encadrer et protéger juridiquement, réglementairement et/ou contractuellement les conditions d'exercice de la transhumance

Fiche action 2 : Renforcer les dispositifs de transmission des savoirs et savoir-faire pour une meilleure reconnaissance du métier de berger/vacher transhumant

Fiche action 3 : Communiquer collectivement sur la valeur culturelle et sociétale de la transhumance

Fiche action 4 : Mise en place d'un observatoire des pratiques de la transhumance

Une animation nationale par le CORAM + mise en place d'un
COPIL et COTECH avec des acteurs identifiés



Niveau National

Plan de sauvegarde et de valorisation de la Transhumance France

Mise en place d'un PSVT dans chaque pays candidat

Animation CORAM et COPIL
Appui des relais territoriaux en COTECH

PSVT inscrit dans la fiche d'inventaire France

Niveau International

Plan de sauvegarde international avec participation des différents états membres

PSVT Inscrit dans fiche d'inventaire UNESCO

Proposition d'un schéma de fonctionnement entre pays et coordination d'un COPIL international par les italiens

Proposition de présenter un bilan intermédiaire à la FAO et UNESCO pour l'année internationale des parcours et des pasteurs en 2026

Réalisation du rapport périodique (article 29) de la convention de 2003 après validation de l'inscription

TRANSHUMANCE

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN FRANCE



**Merci pour votre
attention**

**[www.transhumance-
patrimoine.fr](http://www.transhumance-patrimoine.fr)**



Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France

connaître, pratiquer, transmettre



Mérinos d'Arles et grande transhumance ovine

Une pratique culturelle d'avenir ?

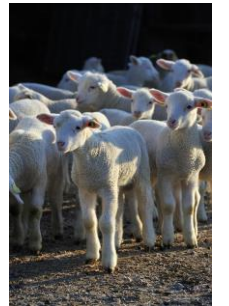
Lionel Escoffier, éleveur ovin transhumant
Président de la Maison de la transhumance,
du Collectif pour la Promotion du Mérinos d'Arles et de l'OS ROSE



La race mérinos d'Arles

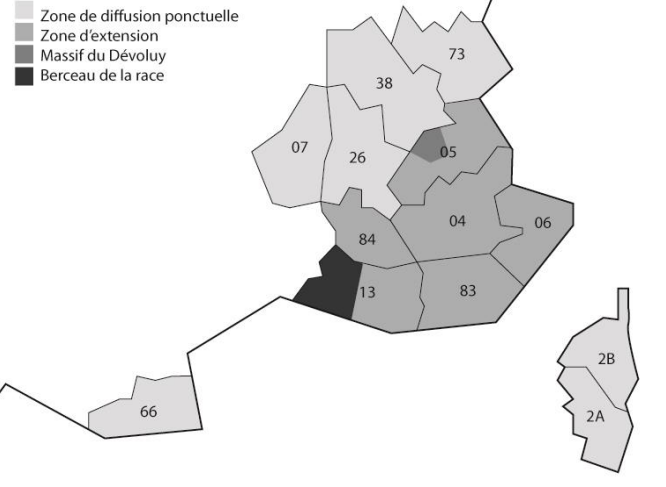


- Environ 300 000 têtes
- « Bête à laine » puis orientation viande
- Rustique, grégaire
- Transhumance estivale



Densité de la population

- Zone de diffusion ponctuelle
- Zone d'extension
- Massif du Dévoluy
- Berceau de la race



Les différentes formes de transhumance

- Grande transhumance estivale (essentiellement ovine)
- Transhumance hivernale (ovine et bovine)
- Estive locale (ovine et bovine)



© Michel Meuret

La transhumance estivale ovine



619 000 ovins dont 194 000 pour les Alpes-de-Haute-Provence
Chiffres 2022 – Sources : FRGDS et DRAAF PACA

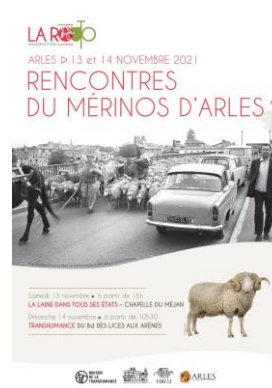


La Maison de la transhumance

Centre d'interprétation
des cultures pastorales méditerranéennes



- Valorisation des dimensions économiques, culturelles et environnementales de la transhumance, dans une dimension méditerranéenne
- Installation en 2012 au Domaine et centre de formation du Merle
- Aménagement en 2019 d'un Centre euroméditerranéen de ressources sur la transhumance
- Lancement en 2022 du GR®69 La Routo®



Inscription de la transhumance au Patrimoine culturel immatériel - UNESCO



Veille dans le dossier :

- Distinguer si possible pastoralisme et transhumance
- Prendre en compte tous les territoires concernés : pas seulement les massifs mais aussi les plaines...
- Une vision moderne de la transhumance : à pied, en camions, améliorations des équipements, reconnaissance des métiers et des produits...



Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France



Le programme de valorisation en Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur (2023/2025)

- Table ronde dans le cadre des *Rencontres du Mérinos d'Arles* (Arles, 18 novembre 2023)
 - Edition de l'ouvrage *La transhumance de Marcel Coen* (novembre 2023)
 - Mise en ligne du Centre euro-méditerranéen de ressources sur la transhumance (décembre 2023)
 - Inauguration de la bergerie de la Favouillane (Grand Port de Marseille, printemps 2024)
 - Évènementiels dans le cadre du GR®69 La Routo®
 - Festival du Film *Pastoralisme d'aujourd'hui et de demain* (Digne, avril 2024, partenariat avec ESTIVALP et le CERPAM)
- (...)

En projet :

- Réalisation d'une exposition itinérante
 - Réalisation d'un outil numérique de promotion des événements culturels (fêtes, foires, festivals, salons...) liés à la transhumance en Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Organisation d'évènementiels avec la Région SUD et les Départements
 - Organisation d'un Colloque international au Mucem (Marseille, printemps 2025, partenariat avec le CORAM)
- (...)



Enseignement agricole

CHALLENGE DES LYCEES



Colloque de la SERAM 4

LA VOSGIENNE

Laitière d'exception
Terroir d'émotion

LEGTA OBERNAI



Filières proposées au lycée agricole :

- Filière générale
- Filière professionnelle : Bac Pro CGEA (conduite et gestion d'une entreprise agricole)
- Filière Technologique STAV Aménagement et Production
- BTSA
- CFA et CFPPA

La filière générale

Spécialités scientifiques

- Biologie-Écologie
- Physique-Chimie
- Mathématiques

Option

AET (Agronomie Économie et Territoire) est une option qui est spécifique à la filière générale



Participation au **challenge** des lycées

Thème : « Races locales de
massif et pastoralisme, piliers
des démarches qualité »

Notre démarche

Rencontre avec Monsieur Di Carlo qui nous a guidé dans la réalisation du projet



Élaboration d'une bibliographie autour de la Vosgienne



Visite de l'exploitation de Monsieur Barb



La Vosgienne

- Format moyen
- Blanche et noire
- Bonne marcheuse
- Agile et trapue
- Produit viande et lait



Transhumance

Définition

La transhumance est la monter des vaches pour pâturer l'été dans des prairies de montagnes

Objectifs

Valoriser les chaumes du territoire vosgien et libérer l'espace en plaine

Patrimoine

Tradition ancestrale

Cœur de Massif

- Fromage conçu en octobre 2015
- Valoriser la race Vosgienne et son lait de qualité
- 22 producteurs
- La zone de production est limitée au massif vosgien
- Cahier des charges strict, les éleveurs s'inscrivent dans des dynamiques institutionnelles complémentaires :
 - * adhérer à l'OS
 - * la charte des bonnes pratiques d'élevage
 - * au contrôle laitier
 - * se former auprès de l'AMF (Association d'aide pour l'appui aux producteurs de Munster Fermier)



Remerciements

Monsieur Barb

Monsieur Gros

Monsieur Di Carlo

Les enseignantes : Madame Cabasson, Madame Jaeger et Madame Muller

Les anciens élèves : Lucie Dorffer, Loïc Crouzet, Timothée Hossan, Angèle Husson, Clément Meyer

Notre camarade : Clara Schwoob

La Vosgienne, Laitière d'exception, Terroir d'émotion – LEGTA d'Obernai

Vidéo jointe aux présentations du Séminaire de la SERAM



Discours de clôture



Dominique Gueytte

Président de la MRE /
OS ROSE



Alain Chaix

Administrateur Crédit
Agricole Alpes
Provence, éleveur ovin



Denis Leiboff

Présidente de
l'Association des
Communes Pastorales



Cédric Conteau

Commissaire adjoint
au massif alpin



Florent Campello

Président du CORAM
et de l'OS Vosgienne



Sophie Vaginay

Maire de
 Barcelonnnette



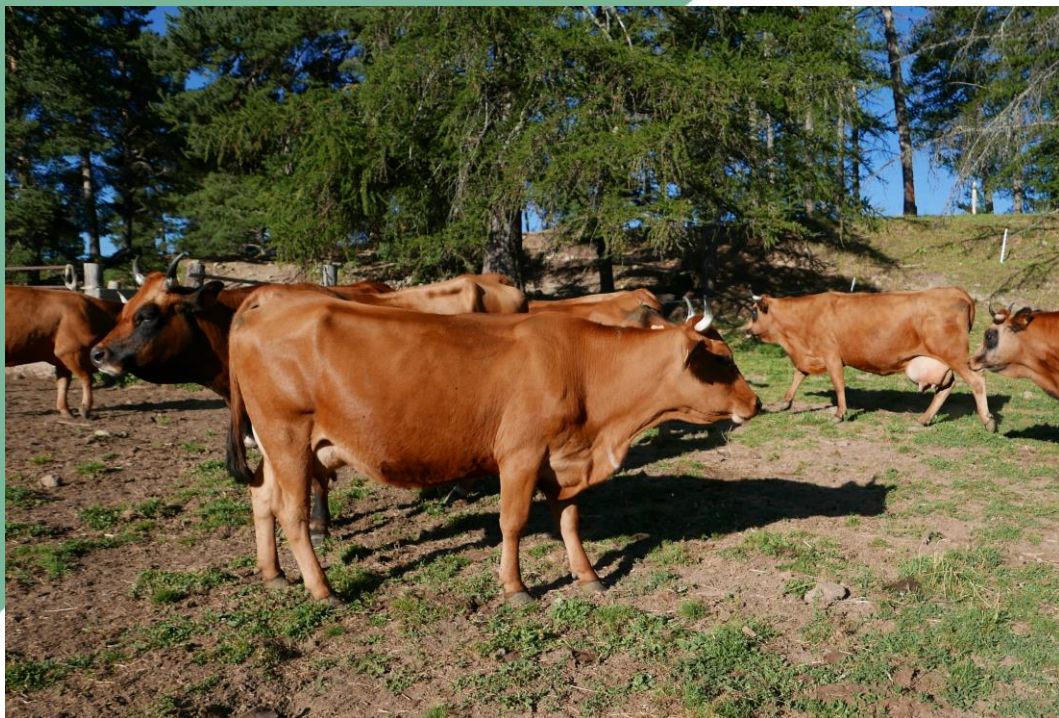
Christian Hubaud

Conseiller
départemental en
charge de l'agriculture
des Hautes-Alpes



Jean-Michel Tron

Vice-président du
conseil départemental
des Alpes-de-Haute-
Provence



Dahalani M'houmadi

Sous-préfet de
Barcelonnette



Marc Fesnau

Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Vidéo du discours jointe aux présentations du Séminaire de
la SERAM



Passation de la SERAM

Dominique Gueytte – Président de la MRE/ OS ROSE et
Christian Asna – Président du Groupe Gasconne des
Pyrénées